



Paris

LINGUA FRANCESE I

6 CFU

PROF.SSA LOREDANA TROVATO

PROGRAMMA DEL CORSO

Il corso è strutturato in due moduli.

Modulo A:

Nozioni fondamentali di grammatica della lingua francese.

Diacronia e sincronia.

Asse sintagmatico e paradigmatico.

Le parti del discorso.

Differenze orale e scritto.

Elementi di base di fonetica e fonologia del francese.

Elementi di base della morfologia del francese.

La formazione delle parole.

La sintassi: frase semplice, frase complessa, frase minima.

Le proposizioni.

MODULO B



Introduzione all'analisi del testo non letterario.



Prototipi e generi testuali.



Esercizi di traduzione (dal francese all'italiano) di documenti autentici del mondo culturale francese e francofono.

TESTI DI RIFERIMENTO

Modulo A:

- J. Gardes Tamine, *La Grammaire: méthodes et notions*, Paris, A. Colin, 2012 (capitoli 2, 5, 6).
- S. ZUFFEREY, J. MOESCHLER, *Initiation à la linguistique française*, Paris, A. Colin, 2015 (capitoli 6 e 8).

Oltre ai due testi già citati, si consiglia vivamente il seguente manuale, da cui verranno proposti gli esercizi di fonetica:

- C. KAMOUN, D. RIPAUD, *Phonétique essentielle du français, niveau A1/A2 + CD mp3*, Paris, Didier, 2016.

Indicazioni su testi di approfondimento, manuali di apprendimento della lingua, dizionari e siti internet verranno progressivamente inseriti sulla piattaforma MOODLE.

Modulo B:

Il materiale di studio e i testi utilizzati per le esercitazioni di analisi e traduzione saranno inseriti sulla piattaforma MOODLE.



LETTORATO (DOCENTE: DOTT. D. COSTANTINI)

- I semestre: due gruppi (principianti e avanzati). La frequenza a un gruppo preciso è a scelta dello studente, sulla base delle proprie conoscenze pregresse di lingua francese.
- II semestre: preparazione alle prove d'esame di dettato, traduzione ed espressione orale. I materiali ed altre informazioni verranno inseriti sulla pagina Moodle dedicata al lettorato.

Orario:

Quattro ore settimanali per i principianti e altre due ore per tutti gli studenti di I anno (pr.+avanzati).

Per i principianti :

- lunedì 10.30-12.30, aule C e D di ACM
- martedì 10.30-12.30, aula 8 di ACM

Per i principianti + avanzati:

- giovedì 18.00-20.00, aula Magna e aula Cinema, via Monfort, 3.

Prerequisiti

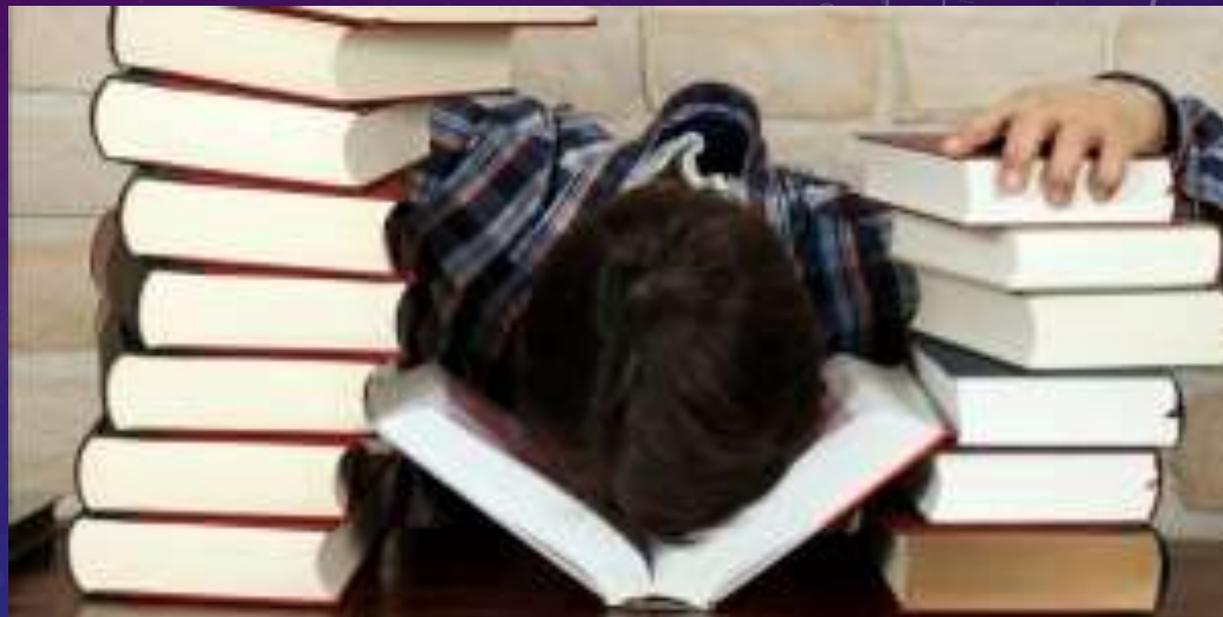
Non vi sono prerequisiti particolari richiesti.

Metodi didattici

- Lezione frontale partecipata.
- Esercitazioni in aula.

Altre informazioni

- Gli studenti frequentanti e non frequentanti sono invitati a iscriversi sulla piattaforma MOODLE dedicata al corso, al fine di reperire materiale aggiuntivo, informazioni supplementari e ulteriori precisazioni sul programma e le lezioni.
- Gli studenti sono pregati di comunicare via mail con la docente per qualunque informazione e per concordare il ricevimento.



MODALITÀ DI VERIFICA DELL'APPRENDIMENTO

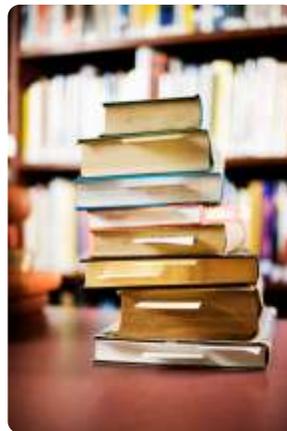
- L'esame si articola in una prova scritta propedeutica alla prova orale.
- Prova scritta di lettorato: a) dettato (circa 14-15 righe); b) test di accertamento delle competenze lessicali e grammaticali; c) traduzione dall'italiano al francese (circa 8 righe) con l'uso del dizionario bilingue.
- Prova scritta (moduli prof.ssa Trovato): breve analisi e traduzione dal francese all'italiano (circa 250 parole) con uso del dizionario monolingue, a cui si attribuisce un punteggio massimo di 30 punti. La prova ha una durata di circa 90 minuti.
- L'esame scritto si intende superato se lo studente totalizza almeno 18/30 in ogni prova.



- Prova orale (lettorato): a) breve conversazione in lingua francese; b) discussione sugli errori commessi nella parte scritta.
- Prova orale (prof.ssa Trovato): a) domande sui contenuti dei moduli A e B; b) analisi di due testi tra quelli proposti durante il corso e caricati sulla piattaforma MOODLE (uno a scelta dello studente e uno dalla docente).
- Per superare l'esame (18/30), lo studente deve dimostrare di aver acquisito una conoscenza sufficiente dei contenuti dei due moduli e di aver raggiunto – in misura sufficiente – gli obiettivi formativi previsti per questo corso.
- Per conseguire il punteggio massimo (30/30 e 30 e lode), lo studente deve invece dimostrare di aver acquisito una conoscenza eccellente di tutti gli argomenti trattati durante il corso e di aver raggiunto pienamente tutti gli obiettivi formativi previsti.



*Bon courage et... au
boulot!*



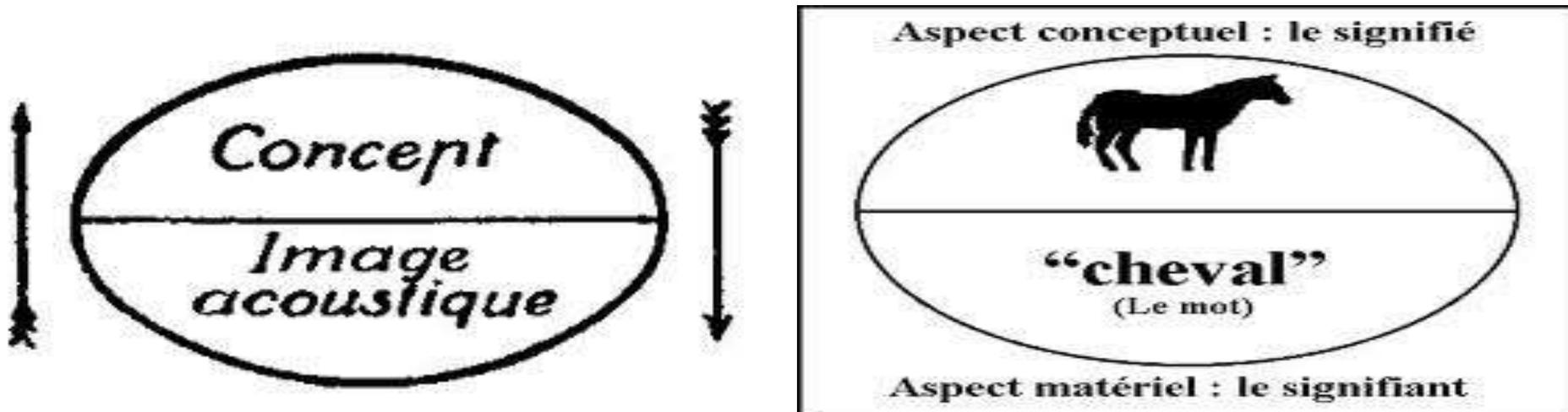
Au commencement était... Ferdinand de Saussure

Langage	Langue	Parole
<p>Aptitude innée à communiquer propre à l'être humain.</p>	<p>Produit acquis : instrument de communication ; code constitué en un système de règles communes à une même communauté.</p>	<p>Utilisation individuelle du code linguistique par un sujet parlant.</p>

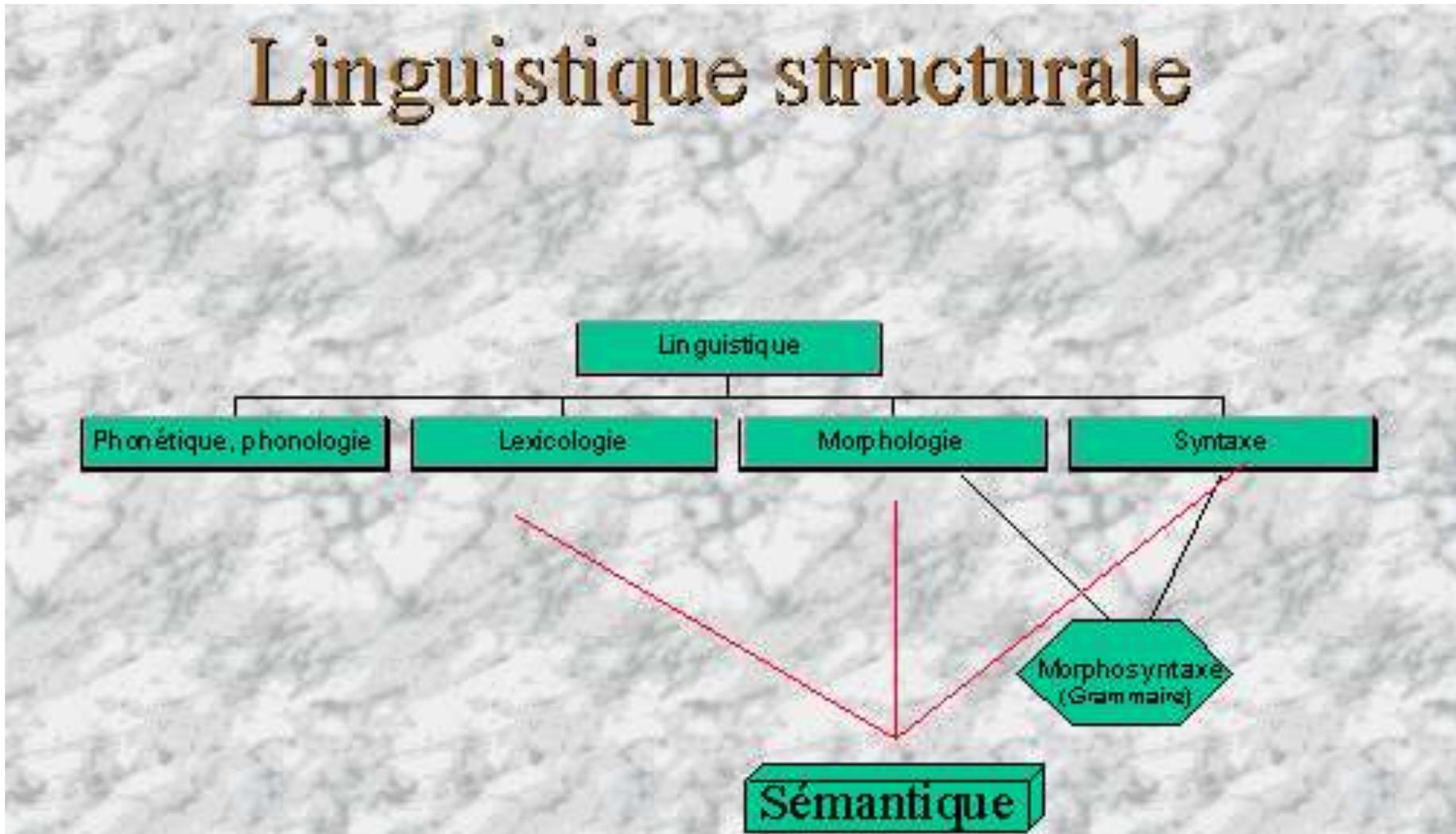


Le signe linguistique selon Saussure

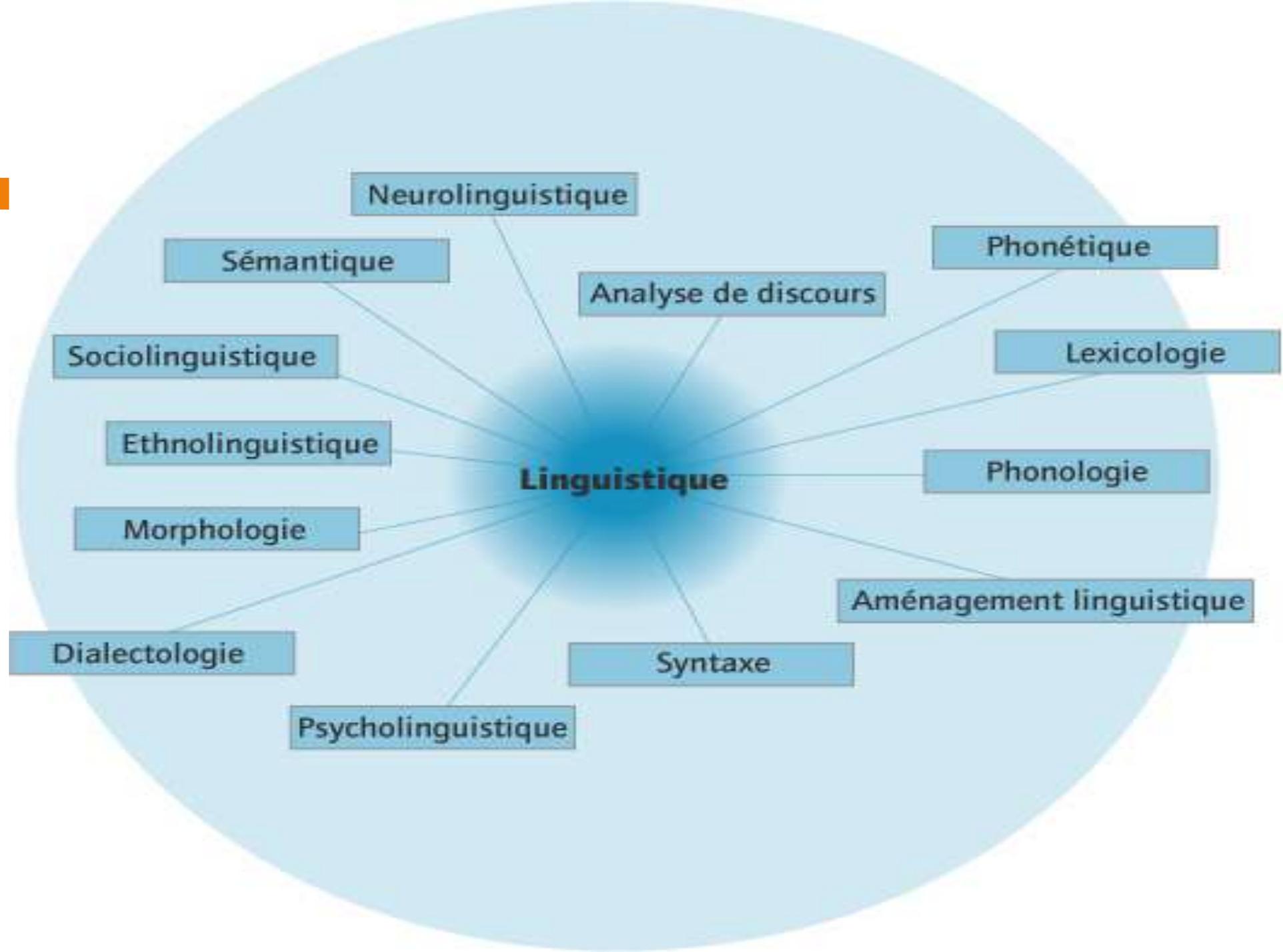
- Partant de la pensée courante de son époque, selon laquelle la langue ne serait qu'une « nomenclature », c'est-à-dire « une liste de termes correspondant à autant de choses », Saussure transforme cette conception en un concept fondateur: **le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique.**



Les domaines traditionnels de la Linguistique structurale



Articulation - phones	Phonétique (Description des unités sonores de base)
Phonèmes (36 en Français)	Phonologie (Étude du rôle des sons dans le système linguistique)
Syllabe (quelques centaines)	Morphologie (Étude de la structure grammaticale des mots)
Mots (environ 50 000, mais la liste n'est pas exhaustive)	Lexicologie (Étude des vocabulaires composant le lexique d'une langue)
Propositions	Sémantique (Étude de la signification)
Phrases (nombre illimité)	Syntaxe (Étude des combinaisons et des relations entre les formes qui composent la phrase)
Énoncés (nombre illimité)	Énonciation et pragmatique (Étude de la production et de la reconnaissance langagière par des énonciateurs dans une situation donnée)



CHAPITRE 2, « LES NOTIONS FONDAMENTALES » (J. GARDES TAMINE, *LA GRAMMAIRE: MÉTHODES ET NOTIONS*, 2012)

- La grammaire a été renouvelée, dans le sens d'une plus grande systématisation, depuis le développement de la linguistique au XXe siècle, par la prise en compte d'une série de notions fondamentales.
 1. Diachronie et synchronie.
 2. Oral et écrit.
 3. Paradigme et syntagme.
 4. Nature et fonction des unités de la langue.



I. DIACHRONIE ET SYNCHRONIE

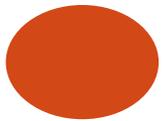


Français



Il a en outre subi l'influence du GAULOIS – langue celtique – et du FRANCIQUE – langue germanique.

Langue romane issue du latin, comme l'italien (*vous connaissez d'autres langues issues du latin?*)

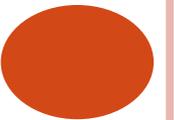




Différences entre le latin et le français

Absence de déclinaison et développement des articles et des prépositions

Présence de deux genres (masculin – féminin), alors que le latin avait le neutre aussi.



Histoire externe

Événements qui favorisent la stabilité ou au contraire l'instabilité d'un état de langue.

Par ex., le latin et le gaulois ont perdu leur statut privilégié avec les invasions germaniques.

Le français naît aux VIII^e et IX^e siècles:

- Serments de Strasbourg (842)
- Séquence de Sainte Eulalie (882), le plus ancien poème en langue française.

Histoire interne

Modifications constantes dans la langue elle-même.

Modifications à travers le temps à tous les niveaux:

- lexical: p. e., le mot « voiture ».
- morphologique: emploi du pronom interrogatif « qui » même pour indiquer un inanimé.
- phonétique/orthographique: diphtongue « ois » pour « ais » → « je parlois » à la place de « je parlais ».



Linguistique
diachronique
(évolutive)

- Étude et description des évolutions dans le temps d'un système linguistique.
- Objet de la philologie.

Linguistique
synchronique
(statique)

- Domaine inauguré par Saussure.
- Étude et description d'un système linguistique dans son environnement actuel.

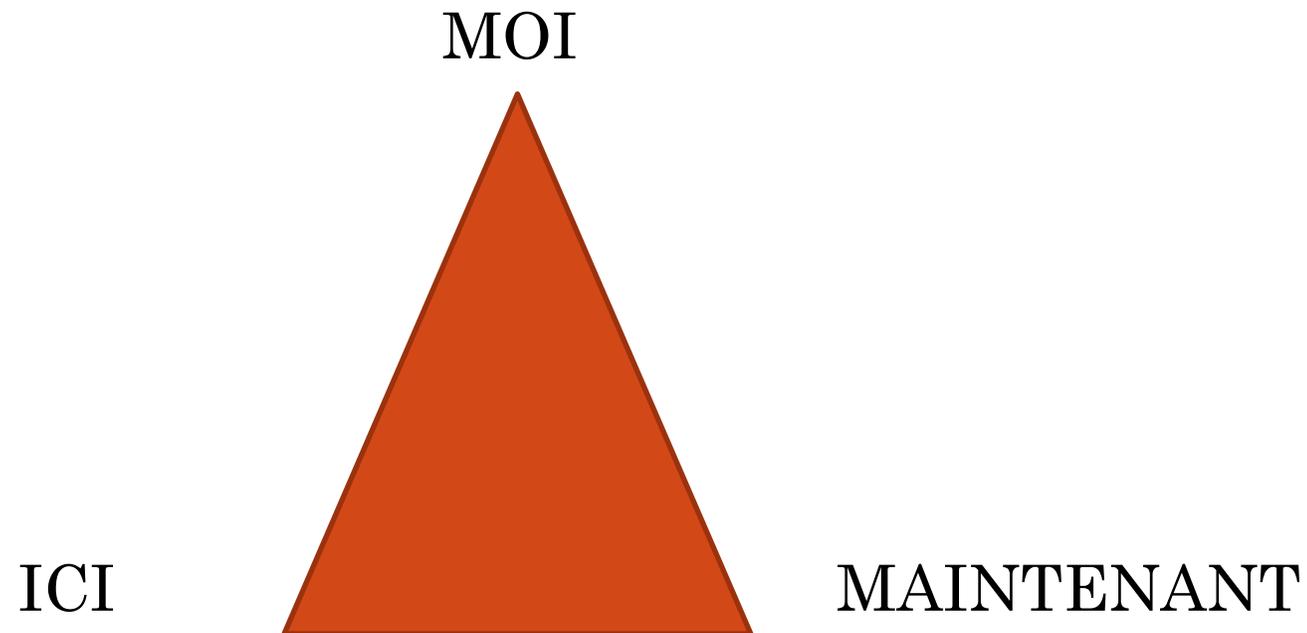


II. ORAL ET ÉCRIT

- Les siècles classiques posaient plus d'attention à l'écrit.
- Avec les progrès de la phonétique, dès la fin du XIXe siècle, et l'essor des technologies d'enregistrement des sons, c'est l'ORAL qui a retenu davantage l'attention des linguistes.
- Saussure affirmait la séparation de l'écrit et de l'oral et la priorité de l'oral, dont l'écrit ne serait qu'une transcription trompeuse.
- L'oral suit l'évolution du temps: on peut le corriger, mais pas le supprimer.
- Le support écrit est en revanche spatial: nous suivons la progression dans une feuille, une tablette, etc. Nous pouvons en outre barrer ou effacer complètement ce que nous écrivons.
- L'oral est accompagné de gestes et de mimiques. Nous pouvons hésiter ou bafouiller; alors que l'écrit possède les signes de ponctuation.



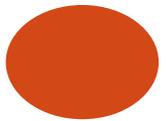
- Avec l'écrit, la communication est différée. Il existe un décalage entre le temps de celui qui écrit et le temps de celui qui lira (éventuellement).
- Dans l'oral, par contre, c'est la DEIXIS qui constitue le repère temporel fondamental: le présent de l'énonciation permet de définir un passé et un futur.
- Linguistique énonciative et pragmatique (Benveniste; Kerbrat-Orecchioni).



AXE PARADIGMATIQUE
(ou axe de la commutation)

UN	CHAT	NOIR	PASSE	DANS LA RUE
LE	CHAT	NOIR	PASSE	DANS LA RUE
UN	CHIEN	BLANC	PASSE	DANS LA RUE
UN	CHIEN	BLANC	SE PROMÈNE	DANS LA RUE
UNE	FILLE	ROUSSE	SE PROMÈNE	AVEC SA MÈRE

AXE SYNTAGMATIQUE
(ou axe de la permutation)



Axe paradigmatique

- R. Jakobson distingue entre la « sélection » qui repose sur le choix entre des termes équivalents.
- Classe d'équivalence: « paradigme », où les termes commutent.
- Exemples: la synonymie et l'antonymie; la rime en poésie (pp. 45-46).

Axe syntagmatique

- La « combinaison » qui regroupe des mots dans une unité plus large appelée « syntagme », où les termes peuvent être permutés.



Termes contraires
(vivant *vs* mort; absent *vs*
présent; avant *vs* après;
devant *vs* derrière)

Oppositions polaires de
termes entre lesquels
existent des
intermédiaires (chaud et
froid; grand et petit; beau
et laid)

Les différents
types
d'antonymes

Termes incompatibles à
l'intérieur d'un même
système (par exemple, les
couleurs)

Termes réciproques
(père et fils; mère et
grand-mère, etc.)



IV. NATURE ET FONCTION

- Cette distinction concerne les substitution que nous pouvons opérer sur l'axe paradigmatic et syntagmatic.
- Nous pouvons substituer sur l'axe paradigmatic sur la base de la classe d'appartenance des mots (la nature).
- Sur l'axe syntagmatic, sur la base de la fonction que ces mots ont à l'intérieur de la phrase.
- Autrement dit, je peux substituer: « Ma mère est blonde » avec « Sa mère est blonde », ou « Sa tante est blonde », ou « Sa tante est brune », etc. Mais, je ne peux pas dire: « Mère blonde ma est »; « Ma blonde est mère », etc.
- Par contre, je peux dire: « Ses tantes sont blondes », mais pas « Ses tantes est blonde ».



**Nature
(les parties du discours)**

**Éléments
invariables (ch. 6,
pp.143 et suiv.)**

Adverbes; prépositions;
conjonctions;
interjections.

**Éléments variables
(ch. 6, de p. 112 à p.
143)**

Verbes; substantifs (noms propres et
communs); pronoms (sujet, réfléchis, COD,
COI); adjectifs; déterminants (adj. poss. et
démonstratifs; adjectifs numériques
cardinaux; articles définis et indéfinis).



FONCTION

- Les liens de construction que les termes ou les groupes (du verbe, du nom, prépositionnel) entretiennent les uns avec les autres dans l'énoncé, et donc exclusivement dans l'axe syntagmatique.
- 1) FONCTION AU SENS STRICT: c'est la fonction établie par rapport au verbe, c'est-à-dire le rapport avec le sujet et les compléments, où le verbe est le pivot de la proposition.
- 2) FONCTION AU SENS LARGE: les unités ne sont pas rattachées directement au verbe, mais à l'énoncé. C'est le cas de certains adverbes.
- 3) CONSTRUCTIONS: l'adjectif épithète, par exemple, qui n'est pas lié au verbe mais au groupe nominal. Ex. « un chat noir », « une femme sympa », « un ami loyal », etc.



Les niveaux de l'analyse

Niveau de la phonétique
et de la phonologie

- Les unités formelles n'ont pas de sens.

Niveau morphologique

- Les phonèmes se groupent en unités minimales de signification → les morphèmes.

Niveau syntaxique

- Les mots – souvent faits de plusieurs morphèmes – contractent des relations de constructions et construisent la phrase.

Niveau sémantique

- C'est celui du sens des mots (lexique) et de la signification de la phrase (sémantique).

Phonétique et phonologie (ch. 6 « Phonétique et phonologie du français », in *Initiation à la linguistique française*)

Phonétique	Phonologie
<p>Étude des sons de la parole appelés phones. Les sons isolés n'ont pas de sens: par exemple, le mot « lac » se compose de 3 sons, [l], [a], [k], qui, analysés séparément, n'ont pas de sens.</p>	<p>Étude des sons à valeur linguistique, qui ne sont pas porteurs de signification: les phonèmes. Les traits phoniques sont appréhendés par rapport à leur valeur distinctive. Elle observe les paires minimales, c'est-à-dire des paronomases, des mots différents sémantiquement mais où seul un son diffère: « cher », « char » / « loin », « soin » / « mont » / « dont »...</p>

Les branches de la phonétique

Étape de la communication	Branche de la phonétique correspondante
Production	<u>Phonétique articulatoire</u> (étude des organes de la parole et de la production des sons)
Transmission	<u>Phonétique acoustique</u> (étude des propriétés physiques des sons)
Perception	<u>Phonétique auditive</u> (étude de l'appareil auditif et du décodage des sons)

Prosodie

Dans la terminologie nord-américaine, on parle parfois d'éléments suprasegmentaux, pour indiquer que la prosodie est quelque chose de superposé aux éléments segmentaux que sont les phones. Les marques prosodiques vient en effet s'ajouter aux éléments phonématiques.

Étude de la valeur linguistique des sons selon :

- leur durée : elle est mesurée en centièmes de seconde (cs) ;
 - leur intensité : elle est mesurée en décibel (dB), car elle correspond à la force d'un son ;
 - et leur variation mélodique : la mélodie est mesurée en hertz (Hz), car elle correspond à la fréquence d'un son.
- à partir desquels les phénomènes d'accentuation et d'intonation sont constitués.

Les unités d'analyse linguistique: du son à la phrase (chap. 6, *Initiation à la linguistique française*)

Le «mot»
selon
Saussure

C'est une unité de sens.

C'est l'image
acoustique qui permet
de faire référence à un
concept.

Sémantique
et
morphologie

Sémantique lexicale →
étude des mots et de
leur signification.

Morphologie → étude
des éléments qui
entrent dans la
formation des mots
construits (morphèmes).

Les unités d'analyse linguistique: du son à la phrase

Sémantique compositionnelle

Étude de la signification des phrases.

D'un point de vue grammatical, les phrases sont constituées d'un sujet suivi d'un verbe voire d'un complément.

syntaxe

Syntagmes → éléments qui forment des unités de sens au sein de la phrase,

C'est la discipline qui étudie la manière dont les syntagmes peuvent être combinés pour former des phrases simples et complexes.

Les unités de l'écrit et de l'oral

Selon les conventions instaurées par les typographes et qui ne reflètent pas les propriétés réelles du langage:

Les **lettres** seraient les plus petites unités du langage.

Le **mot** se définit souvent comme une chaîne de caractères précédée et suivie d'espaces blancs.

La **phrase** serait une suite de mots qui commence par une majuscule et se termine par un point.

voyelles

À l'écrit: 6

À l'oral: 15

consonnes

À l'écrit: 20

À l'oral: 19

Exemples de décalage entre sons et lettres

Certains sons sont rendus à l'écrit par plusieurs lettres
→ ex. Les voyelles nasales et les diphtongues.

Certaines lettres ne correspondent pas à un seul son
→ ex. La lettre *x* [k] et [s].

La lettre *h* ne correspond à aucun son.

Un même son trouve souvent des réalisations graphiques différentes, par exemple le son [s] dans les mots *dix*, *soupe* et *action*.

Une même lettre de l'alphabet peut correspondre à différents phonèmes comme les deux *g* du mot *garage*.

Les unités
d'analyse
pertinents pour le
linguiste sont
celles de la langue
orale et non pas de
la langue écrite,

- Principe naturel si l'on pense que la plupart des langues du monde sont orales et n'ont pas d'écriture.
- Seul 200 langues environ sur les quelques 6000 langues du monde s'accompagnent d'une forme écrite.
- Les enfants acquièrent le langage sur la base de stimuli verbaux oraux et non pas à partir de textes.

La phonologie

- ▶ Étude linguistique des unités distinctives de la langue, les phonèmes que l'on peut :
- ▶ – **commuter** sur un axe paradigmatique :
ex. /ru/ (rue) / /nu/ (nu)
(Le phonème a une fonction distinctive)
- ▶ – **permuter** sur un axe syntagmatique :
ex. /sale/ (salé) / /lase/ (lacé)
(Le phonème a alors une fonction démarcative). → c'est le cas du VERLAN.

Le point ou lieu d'articulation

Le point d'articulation est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer le passage du canal d'air.

Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants:

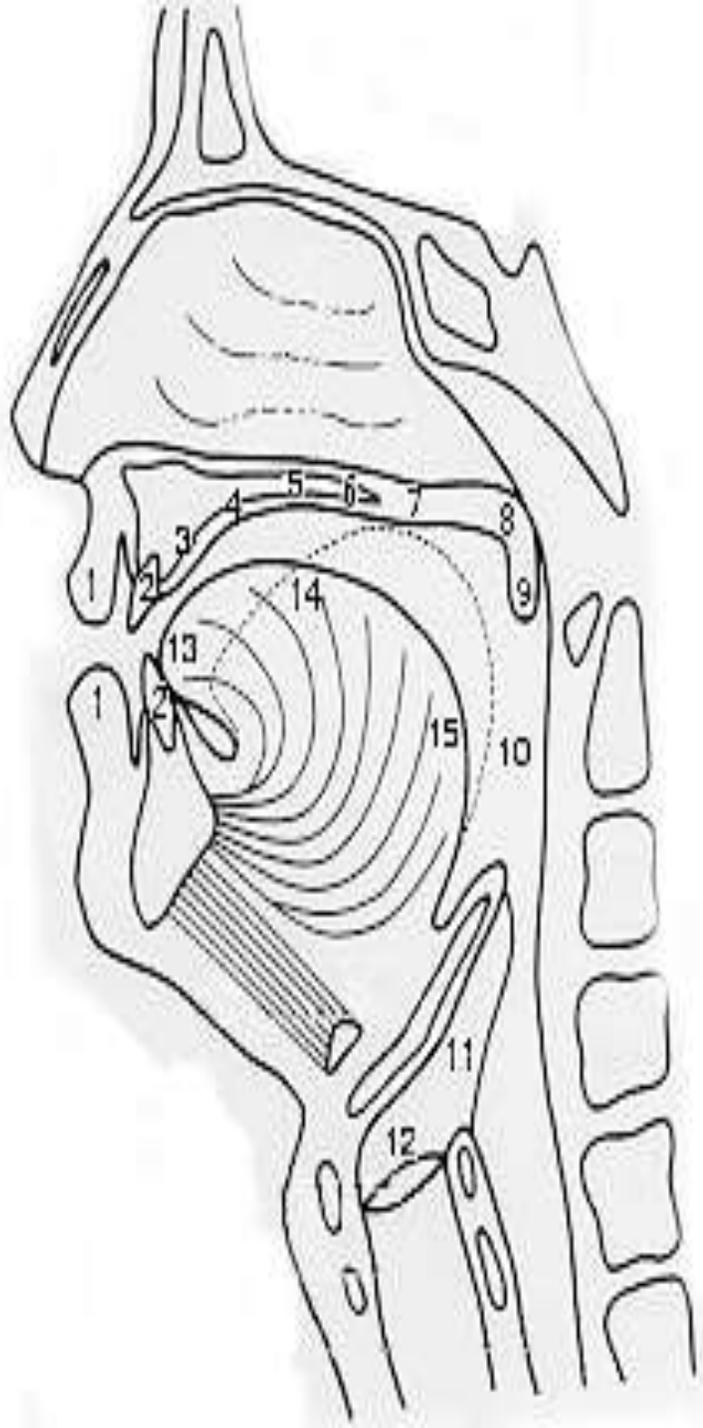
les lèvres (articulations labiales ou bilabiales) → [p]

les dents (articulations dentales) → [t]

le palais (articulations palatales) → [ʃ]

le voile du palais (articulations vélares) → [k]

la luette (articulations uvulaires) → [ʁ]



1	lèvres		labiales	
2	dents		dentales	
3	alvéoles		alvéolaires	
4			pré-palatales	
5	palais dur		médio-palatales	
6			post-palatales	
7	voile du palais		pré-vélares	
8			post-vélares	
9	lurette (<i>uvula</i>)		uvulaires	
10	pharynx		pharyngales	
11	larynx		laryngales	
12	glotte		glottales	
13	apex		apicales (pré-dorsales)	
14	dos	de la langue	méiodorsales	dorsales
15	racine		radicales dorsales	(post-)

Autres critères de classification des sons: le mode d'articulation

Consonnes occlusives

- L'obstruction de l'air est totale.

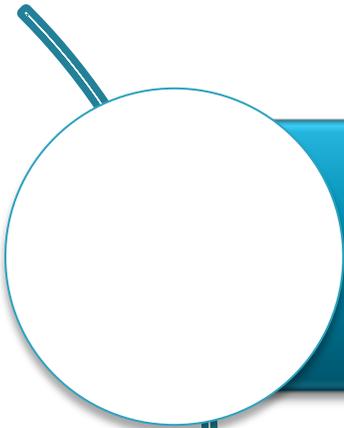
Consonnes spirantes

- L'obstruction de l'air est partielle.

Consonnes sonnantes

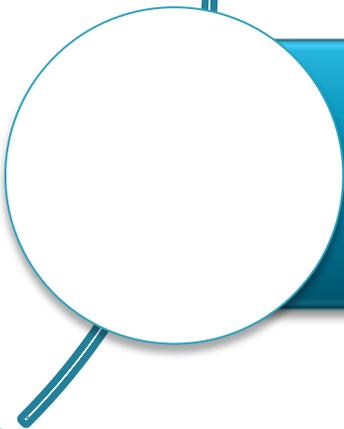
- Lorsque le passage de l'air fait intervenir un articulateur particulier comme la cavité nasale, la langue ou la luvette.

Vibration ou non-vibration des cordes vocales



Consonnes sourdes

- Prononcées sans faire vibrer les cordes vocales.

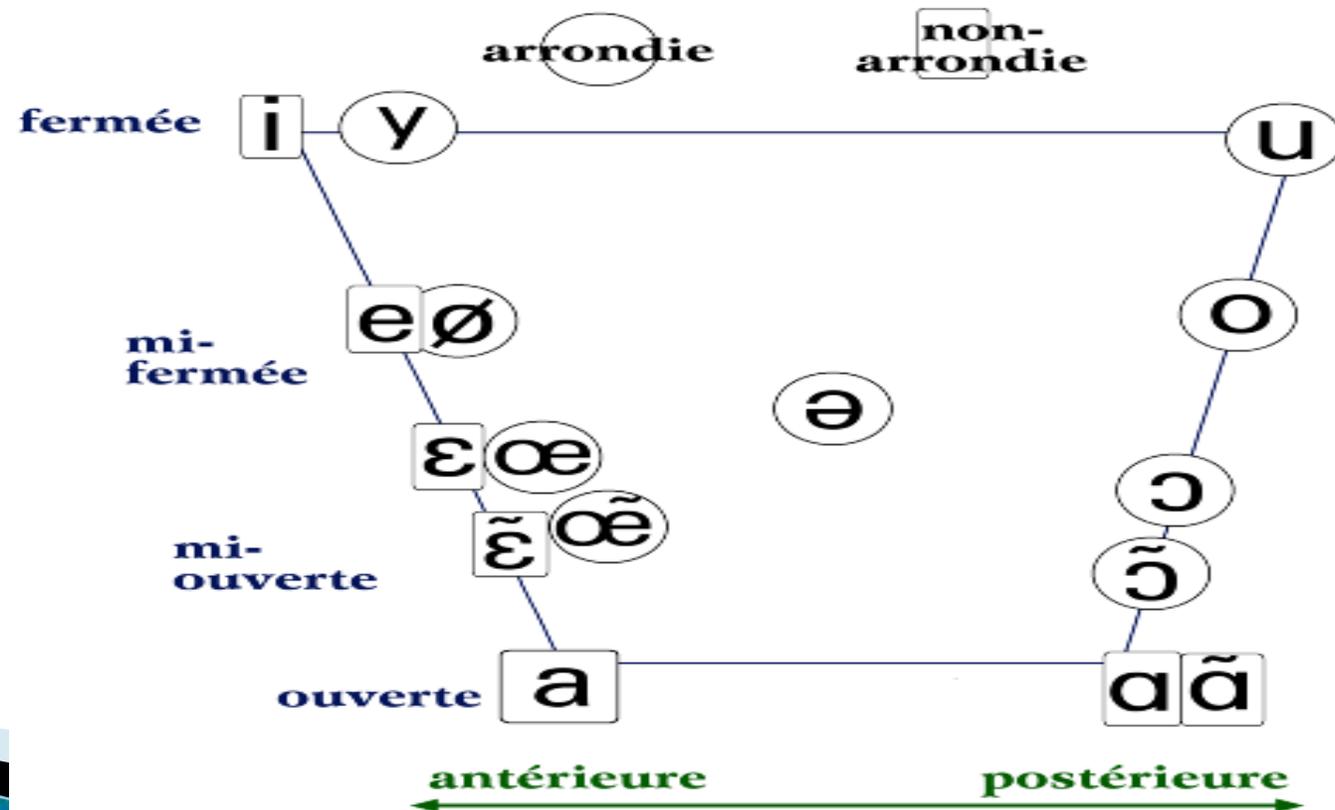


Consonnes sonores

- Prononcées faisant vibrer les cordes vocales.

Les sons du français

- ▶ Les voyelles proviennent des simples vibrations des cordes vocales, quand l'air s'échappe sans être freiné ni arrêté. Le timbre propre à chacune dépend principalement de la position de la langue ou de l'ouverture de la bouche, de toute la modulation que nous pouvons opérer avec les organes phonateurs (arrondissement des lèvres, etc.).



	Voyelles palatales (antérieures)		Voyelles vélaires (postérieures)	
	non-arrondies	arrondies	non-arrondies	arrondies
orales fermées	[i] nid, vie	[y] mur, jus		[u] nous, loup
orales mi-fermées	[e] nez, thé	[ø] nœud, jeu		[o] saut, beau
orales mi-ouvertes	[ɛ] naît mer	[œ] heure, œuf		[ɔ] note, mode
orales ouvertes	[a] bat, patte		[ɑ] bât, pâte	
nasales	[ɛ̃] brin, gain	[œ̃] un, brun	[ɑ̃] banc, gant	[ɔ̃] bond, don
semi-voyelles	[j] abeille, lien	[ɥ] lui, huit	[w] oui, loi	

Nasalisées ou orales

- ▶ La résonance des fosses nasales, sur des voyelles ouvertes uniquement, donne des voyelles nasalisées : *an / on / in / un* sont les 4 voyelles nasalisées du français, comme dans l'expression *un bon vin blanc*.
- ▶ Les autres voyelles sont dites orales.

Cas particulier :

- ▶ Le *e* dit muet, ou sourd (instable, arrondi, féminin, inaccentué...), orthographié "e" seul, et jamais "eu", est souvent sujet à la disparition, à l'amuïssement ; sauf quand il est indispensable, par exemple à cause d'un environnement consonantique complexe : *un gredin* (on ne dit pas "gr'din") ; *une entreprise* (et non une "entr'prise"). Mais on prononce *Elle va le faire* "ell' va l'faire".

Classification articulatoire des consonnes

Tableau articulatoire des consonnes françaises

consonnes		Lieu d'articulation				
		labiales	dentales	palatales	vélaires	uvulaire
Mode d'articulation	occlusive	sourde	[p] pot, peu	[t] terre, tard		[k] cas, barque
		sonore	[b] beau, bien	[d] dos, doux		[g] gars, goût
	spirante	sourde	[f] fou, foie	[s] sot, housse	[ʃ] chou, huche	
		sonore	[v] voie, ver	[z] zoo, ose	[ʒ] joue, ange	
	sonnante	nasale	[m] main, mer	[n] nain, haine	[ɲ] signe, baigne	[ŋ] parking
			latérale		[l] loup, large	
			vibrante		[r] raie, rang	

Morphologie du français (ch. 8, *Initiation à la linguistique française*)

La morphologie étudie les procédés de formation des mots. L'unité d'analyse de la morphologie est le **morphème**.

Un **morphème** peut être défini comme la plus petite unité linguistique qui possède à la fois une forme et une signification.

Prenons le mot *impensable*. Ce mot contient trois morphèmes : *im* - *pens* - *able*.

Bien qu'aucun de ces morphèmes ne puisse à lui tout seul former un mot, chacun d'eux possède un sens qui lui est propre. Le préfixe *im-* marque la négation, la racine verbale *pens-* vient du verbe *penser* et le suffixe *-able* signifie «que l'on peut».

Mis ensemble, ces morphèmes forment le mot *impensable*, qui signifie par addition des significations «que l'on ne peut pas penser».

Cet exemple montre que la morphologie est **compositionnelle**, c'est-à-dire qu'au moment de leur formation, le sens des mots construits morphologiquement est égal au sens des éléments qui le composent.

Toutefois, la signification globale d'un mot évolue au gré de l'usage et bien souvent cette transparence se perd. On utilise le terme de *démotivation* pour qualifier ce processus.

Qu'est-ce qu'un mot ?

D'un point de vue **graphique**, un mot écrit est un ensemble de lettres précédées et suivies par des espaces blancs. Toutefois, cette définition est insuffisante pour l'analyse linguistique, car elle exclut tous les mots composés comme *pomme de terre* par exemple, qui correspondent bien à un seul signe linguistique selon la définition de Saussure, c'est-à-dire un signifiant rattaché à un signifié (ou concept). Qui plus est, cette définition ne dit rien de ce qu'est un mot à l'oral, car les blancs typographiques n'existent pas dans la chaîne parlée.

Pour la linguistique, la notion de mot revêt également des sens différents en fonction du niveau d'analyse auquel on se place. Par exemple, du point de vue des sons (phonologie), /ver/ est un seul mot, mais qui peut se réaliser en plusieurs mots orthographiques comme *vert, vers, ver, vair*, etc. Au niveau sémantique (étude de la signification), on considère le mot comme une unité de sens. Toutefois, de nombreux mots ne correspondent pas à une unité *minimale* de sens, parce qu'ils comprennent plusieurs éléments de sens qui peuvent être décomposés. Par exemple, le mot *déconseiller* peut se diviser en trois éléments (*dé - conseil(l) - er*), qui sont des **morphèmes**, unités minimales qui font l'objet de l'analyse morphologique.

morphèmes libres (autonomes)

- Ils correspondent à des mots simples, qui peuvent donc être utilisés seuls, comme par exemple *sommeil*, *chien*, *maison*, etc.

morphèmes liés (non autonomes)

- Ils n'ont pas d'existence autonome, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être utilisés qu'à l'intérieur d'un mot, en addition d'autres morphèmes. Cette deuxième catégorie inclut les préfixes comme *anti-* et *dé-* et les suffixes comme *-able* et *-ment*. Elle contient également les marques d'accord (désinences), par exemple le *-s* du pluriel pour les noms ou le *-ans* qui marque la première personne du pluriel des verbes.

- les morphèmes peuvent parfois se réaliser sous des variantes différentes, appelées **allomorphes**. Par exemple, dans le verbe *aller*, le radical *all-* se réalise en *va-* au singulier du présent comme dans *vais* et *va* et en *ir-* au futur comme dans *irai* et *iras*. Ce type de variation est dite **conditionnée**, car elle dépend du contexte dans lequel un morphème est utilisé. Par exemple, dans le cas du verbe *aller*, s'il s'agit du présent ou du futur. Un autre exemple de variante conditionnée est l'alternance entre *je* et *j'* pour désigner le pronom personnel sujet. Le choix de l'une ou l'autre forme est en effet conditionné par la première lettre du mot suivant.
- Enfin, un autre cas très fréquent qui fait intervenir la notion d'allomorphe est la modification d'un mot, lorsqu'il devient le **radical** d'un mot construit morphologiquement, c'est-à-dire la partie qui reste d'un mot construit morphologiquement lorsqu'on lui a retiré ses affixes. Par exemple, le mot *africain* a donné le radical *african-* pour former *africanisme* (plutôt que *africainisme*). De même, *vénal* vient du mot *veine*, par le radical qui correspond à la variante allomorphique *vén-*. Ces modifications allomorphiques s'expliquent souvent pour des raisons de prononciation.
- Certaines variations allomorphiques sont dites **libres**, car elles sont interchangeables et ne dépendent que des préférences du locuteur. Un exemple de variation libre est l'alternance entre les mots *yaourt* et *yogourt*. Le choix entre une de ces variantes ne dépend en effet pas de l'environnement dans lequel ce mot apparaît mais résulte d'un choix individuel du locuteur. Autre exemple de variation libre, le choix entre les deux formes du verbe *essayer* au présent : *essaie* ou *essaye*.

ch. 5, *La Grammaire: méthodes et notions*, pp. 103-112

Définition de «mot»

- «forme libre minimale»

C'est ainsi que fonctionnent la plupart des mots, sauf les morphèmes grammaticaux.

- Mais comment définir les déterminants? Comme des unités fonctionnelles? Et les fonctions nominales, exercées par des groupes et non par des mots?

Bref, la notion de «mot» est très complexe, car il se définit sur plusieurs plans qui ne sont pas toujours convergents.

**Le mot
→ n'est
pas une
unité
donnée,
mais une
unité
construite
par
l'analyste.**

À l'écrit, il s'agit souvent d'une unité graphique, un segment fait de lettres, compris entre deux espaces.

Mais → les mots composés?
→ les locutions figées?

Le mot est aussi une réalité phonétique basée sur l'enchaînement des syllabes et non pas sur la segmentation écrite des mots.

Le mot a aussi une réalité sémantique. Il véhicule un sens précis, et s'articule sur un référent particulier qu'il désigne.

Le mot a ensuite une réalité lexicographique. Le mot du dictionnaire est un «mot graphique prototypique», c-à-d «le meilleur représentant d'une série d'objets, d'êtres ou de notions constituant un paradigme émondant les morphèmes grammaticaux».

Les mots composés

Il s'agit d'un seul mot sémantique et fonctionnel mais ils sont faits de plusieurs mots graphiques.

Nous pouvons les trouver regroupés grâce au trait d'union: «chou-fleur» ou «porte-fenêtre».

Ils peuvent être séparés: «femme de ménage», «pomme de terre», «trait d'union», «fil de fer»...

Les éléments qui composent ces mots sont inséparables: ils sont liés par une cohésion interne.

On ne peut pas les substituer: ex. «J'adore les cerises de terre».
Aucun de ces mots ne peut être qualifié séparément, par exemples: *J'adore les pommes de terre sablonneuse.

Autres considérations



Mot et paraphrase

Si un mot a un sens unitaire, tout groupe qui a un sens unitaire, par exemple une définition ou une paraphrase, ne constitue pas un mot, si ses parties sont indépendantes l'une de l'autre.



Les relations lexicales

Polysémie: mot «bureau».

Homonymie: les mots ont des formes identiques mais renvoient à des sens que l'on ne peut relier. Tel est le cas, par exemple, du mot «grève». Dans les dictionnaires, on les trouve séparés.

Le figement → expressions faites de plusieurs mots qui perdent leur statut pour former un tout

Phrases tirées du livre (p.110):

- 1) Il a mis du **sucre** dans son café.
- 2) Il **a cassé du sucre sur le dos** de son confrère. (dire peste e corna)
- 3) Il a utilisé un **casse-noix**.
- 4) Il regarde par l'**oeil-de-boeuf**.
- 5) Il **a mangé à l'oeil**. (mangiare / scroccare / sbafare un pasto gratis)
- 6) Quand il la regarde, il **fait des yeux de merlan frit**. (fare gli occhi dolci)
- 7) **Qui trop embrasse mal étreint**. (chi troppo vuole, nulla stringe)
- 8) **Une hirondelle ne fait pas le printemps**.
- 9) La **peur** fait agir n'importe comment.
- 10) Il **a peur** du bruit.
- 11) Il a eu une **peur** bleue.
- 12) Il l'a acheté à **un prix qui défie toute concurrence**.

- **Noms composés**.
- **Expressions figées**.
- **Proverbes**.
- **Emploi ordinaire du mot**.

Les phrases 11 et 12 sont un exemple de «collocations», c'est-à-dire d'associations prévisibles.

LA DÉCOMPOSITION DES MOTS EN MORPHÈMES (*Initiation à la linguistique française*)

L'identification des morphèmes contenus dans un mot se fait par un processus de substitution des éléments. L'idée étant que pour être un morphème, un même élément doit exister à l'intérieur de plusieurs mots avec la même signification.

exemple: le mot « pyromane ».

La décomposition de ce mot en morphèmes se fait en remplaçant tour à tour chacun des morphèmes présumés, afin de vérifier s'ils existent bien dans d'autres mots.

Ainsi, par substitution, on voit que *pyro-* est un morphème, qui apparaît également dans les mots, **pyromètre**, **pyrotechnique** et **pyrophore**, en gardant toujours la signification « feu », à partir du grec *pur, puros*. De même, *-mane* est un morphème que l'on retrouve également dans des mots comme **toxicomane**, **mélomane** et **cleptomane** et qui signifie « folie », à partir du grec *mania*.

- Autre exemple, le mot *anormal* décomposé en *a-* *norm-* *-al*. Le morphème *a-* qui a le sens de négation existe également dans de nombreux autres mots comme *agrammatical*, *aphone*, *apolitique*, etc. La racine *norm-* se retrouve également dans les mots *paranormal*, *normatif* et *normé*. Enfin, le morphème *-al*, qui sert à transformer un nom (*norme*) en un adjectif se retrouve dans de nombreux mots comme *verbal*, *brutal*, etc.
- Dans certains cas, cette décomposition en morphèmes peut être rendue plus compliquée par la présence d'allomorphes. Par exemple *séquence*, *sécateur* et *segment* viennent tous de la même racine *sec* qui signifie couper, sous ses variantes allomorphiques *sequ-*, *sec-* et *seg-* en fonction du son suivant dans le mot (*c* devient *qu* devant *e* afin de conserver le son [k] par exemple).

COMMENT SONT FORMÉS LES MOTS EN FRANÇAIS?

flexion

dérivation

composition

Autres processus de
formation des mots

La flexion

Un mot, compris comme une unité de sens, peut souvent se réaliser sous plusieurs formes. Par exemple, un verbe peut prendre une variété de conjugaisons et un adjectif peut être mis au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel.

Les éléments qui servent à marquer les différentes formes d'un mot sont appelés **suffixes flexionnels** ou **désinences**. Ces éléments servent à marquer en genre, en nombre, en temps, en personne et en fonction les mots dans lesquels ils apparaissent. On retrouve ainsi dans cette catégorie le -e qui marque le féminin des adjectifs, le -s du pluriel ainsi que toutes les flexions des verbes.

L'ajout d'un suffixe de flexion ne crée pas de mot sémantiquement différent (il ne fait pas l'objet d'une entrée séparée dans le dictionnaire) mais est une forme du mot de base d'où il est issu. On parle parfois de **lemme** pour désigner la forme de base sous laquelle on représente les mots par défaut, par exemple le masculin singulier pour les adjectifs.

La dérivation

L'un des processus les plus courants pour créer un nouveau mot en français est de lui ajouter un élément au début ou à la fin, que l'on appelle un **affixe**. Plus spécifiquement, on parle de **préfixe** lorsque l'élément est ajouté au début du mot et de **suffixe** lorsque l'élément est ajouté à la fin.

La spécificité des **préfixes de dérivation** est qu'ils ajoutent un élément de sens au mot mais ne changent la plupart du temps pas sa catégorie grammaticale. Par exemple, à partir du verbe *faire*, on peut créer *défaire* par l'ajout du préfixe de privation *dé-*. Attention, dans certains cas, les préfixes peuvent être des homophones (c'est-à-dire partager les mêmes sons mais avoir un sens différent). Par exemple, le préfixe *dé-* peut également avoir le sens de renforcement plutôt que de privation, comme dans *démultiplier* ou *démontrer*.

Les suffixes de dérivation ont la propriété de pouvoir changer la catégorie grammaticale du mot, tout en ajoutant également un élément de sens. Ainsi, par exemple, le fait d'ajouter le suffixe *-able* qui signifie «que l'on peut» au radical verbal *mang-* donne l'adjectif *mangeable*, qui signifie «que l'on peut manger».

- Toutefois, dans certains cas, le suffixe dérivationnel ne semble pas avoir d'autre rôle que celui de changer la catégorie grammaticale. Par exemple, le suffixe *-ment* permet de passer d'un adjectif à un adverbe de manière comme dans la paire *simple / simplement*, sans autre ajout de sens. De même, le suffixe *-âge* permet simplement de transformer un verbe en un nom d'action comme dans *démarrer* qui donne *démarrage*. Malgré son faible apport de sens, l'ajout d'un suffixe dérivationnel contribue à créer un mot différent de celui dont il est issu, et qui fait l'objet d'un traitement spécifique dans un dictionnaire. Notons encore qu'inversement, certains suffixes de dérivation ont pour seul rôle d'apporter un élément de sens sans changer la catégorie grammaticale. C'est le cas par exemple de *-ette* dans *chambrette* ou *-âtre* dans *brunâtre*.

- Un mot peut être construit morphologiquement par l'ajout successif de plusieurs affixes de dérivation. Par exemple, à partir de *constituer*, on a créé *constitution*, *constitutionnel*, *anticonstitutionnel* et enfin *anticonstitutionnellement*. Notons toutefois que l'ordre de dérivation entre ces mots reste souvent théorique. Dans certains cas, un adverbe en *-ment* peut être attesté sans que l'adjectif intermédiaire le soit. Pour tenter de résoudre ce problème, les dictionnaires indiquent l'ordre dans lequel les mots sont apparus dans la langue (approche diachronique).

La composition

- Ce processus se distingue de la dérivation principalement par le fait que tous les mots qui interviennent dans la composition ont une existence autonome. Par exemple, alors que l'on crée par dérivation *asocial* à partir de *social*, où *a-* est un préfixe qui n'a pas d'existence autonome, on crée *pois mange-tout* (*taccole*) en juxtaposant trois mots qui ont par ailleurs une existence autonome.
- Les mots composés rassemblent des mots français, mais également des formes grecques et latines. Dans le premier cas, on parle de composition populaire (*porte-clés, chou-fleur, etc.*) et dans le second, de composition savante (*misogyne, somnambule, etc.*).

- 
- Une autre caractéristique des mots composés est qu'ils sont figés, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de les modifier ou d'insérer d'autres mots entre eux. Par exemple, on ne peut pas dire *le pois mange-rien*, ou *le chou de belle fleur*.

- 
- D'un point de vue formel, rien ne permet d'identifier systématiquement les mots composés par rapport aux autres syntagmes. En effet, certains comme *portefeuille* sont **soudés**, d'autres comme *porte-monnaie* sont **reliés par un trait d'union** et d'autres encore comme *pomme de terre* **ne sont pas reliés du tout graphiquement**. Quelques règles se dégagent tout de même.
 - Les mots soudés tendent à être des composés savants (*androgynie*), des composés anciens (*pourboire*) ou des composés dont l'un des mots se présente sous forme raccourcie ou tronquée (*reprographie*).
 - Dans le cas des mots reliés par un trait d'union, la forme la plus fréquente est une séquence de type verbe + nom, comme par exemple *porte-voix* ou *faire-part*. Toutefois, aucune règle de soudure n'est systématique, même au sein d'une même famille de mots.

AUTRES PROCESSUS DE FORMATION DES MOTS

Abréviation

- Une autre manière de former de nouveaux mots en français consiste à réduire ou **tronquer** une partie d'un mot existant. Dans ce processus, les frontières morphologiques entre la racine et les affixes ne sont pas toujours respectées. On a par exemple *convoc* pour *convocation* ou *blême* pour *problème*. Comme le montrent ces exemples, le début et la fin du mot peuvent tous deux être tronqués. Ces mots tronqués peuvent ensuite intervenir à leur tour dans la formation de nouveaux mots par composition. C'est le cas par exemple de *publivore* ou le premier composant *publi-* est une forme tronquée de *publicité*.

Mot-valise

- Processus qui consiste à mettre ensemble des mots qui partagent une partie de leurs syllabes en effaçant les doublons, comme dans *français* (à partir de, français et anglais) et *informatique* (*information* et *automatique*). Chez Lewis Carroll, on trouve des mots-valises très créatifs, comme *slictueux*, qui signifie «*souple, actif, onctueux*».

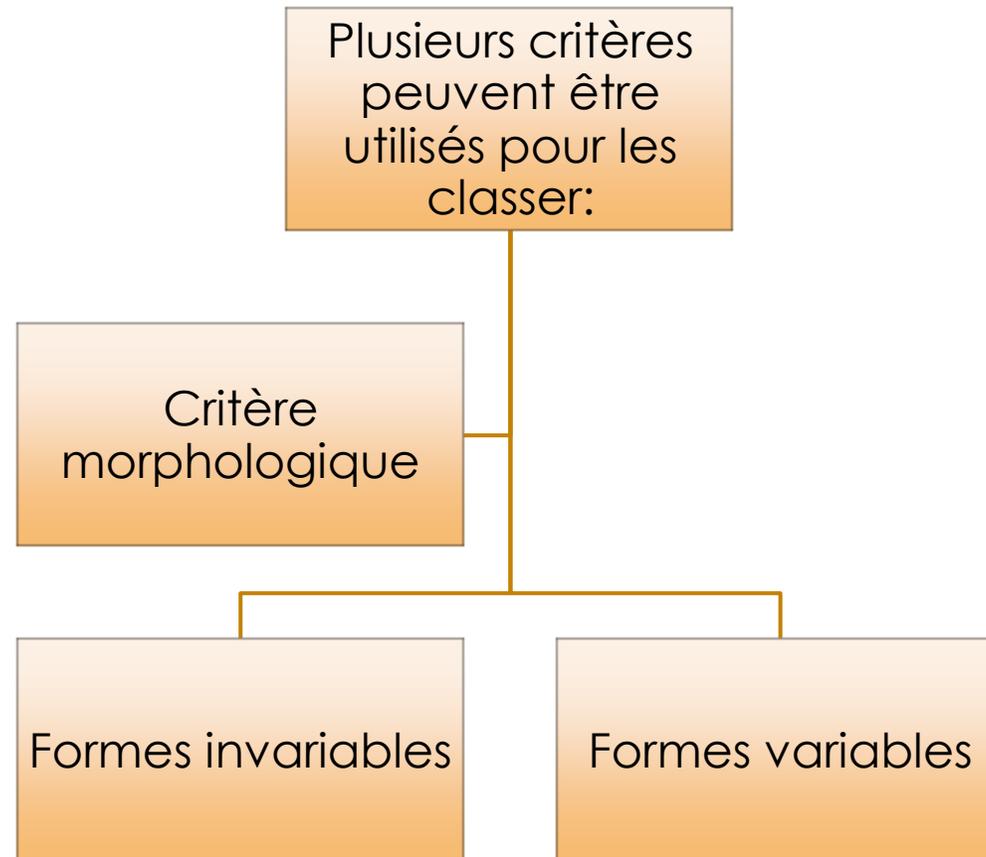
acronymes

- Mots sont construits sur le début de plusieurs mots mis ensemble. On a par exemple *bobo*, à partir de *bourgeois bohème*. De manière similaire, certains mots proviennent de sigles, c'est-à-dire de la première lettre de plusieurs mots comme *ADN* pour *acide désoxyribonucléique*.

conversion ou transcatégorisation

- Lorsqu'un mot est utilisé tel quel dans une autre catégorie grammaticale. Par conversion, le mot *orange* est passé d'un nom de fruit (une *orange* bien mûre) à un adjectif de couleur (un pull *orange*). Dans certains cas, ce passage nécessite un ajustement minimal, notamment entre les verbes (*nager*) et les noms d'action dits déverbaux (la *nagé*).

Critères de définition des parties du discours (chapitre 5, *La Grammaire: méthode et notions*, pp.113-119)



Formes invariables

- prépositions,
adverbes,
conjonctions.
- Interjections.

Formes variables

- Flexion verbale
(mode, temps,
personne).
- Flexion nominale
(genre, nombre,
fonction pour
certains
pronoms).

Critères sémantiques et notionnels

Le verbe indique un procès (processus, qu'il s'agisse d'actions ou d'états).

Le déterminant actualise la référence du substantif. C'est une forme variable qui subit la flexion en nombre et genre. Il n'a pas d'autonomie, mais suit la flexion du substantif qu'il actualise et qu'il accompagne nécessairement

Le substantif est muni d'une référence seulement virtuelle ou lexicale, tant qu'il n'est pas inséré dans un énoncé et actualisé, pour renvoyer à un être, objet ou notion précis.

Le participe passé subit la flexion en nombre et genre et s'accorde avec un substantif comme un adjectif. Cependant, il entre dans la conjugaison, puisqu'il sert à fabriquer les temps composés, et le passif.

-
1. Que tu me sembles changé!
 2. Que vienne la nuit!
 3. Le livre que tu m'as offert me plaît.
 4. L'homme que tu es devenu est détestable.
 5. Que m'apportes-tu?
 6. Je refuse que Jacques vienne.
 7. Le principe qu'il a énoncé est contestable.
 8. Le principe qu'il faut toujours pardonner est contestable.

Critère morphologique: on oppose les formes invariables (1,2,6,8) et celles qui entrent dans un paradigme flexionnel. En 3, on peut transformer la phrase au passif.

Critère syntaxique: «Que» introduit une proposition subordonnée en 3, 4, 6, 7, 8.

- En 3, 5, 7, complément du verbe.
- En 4, attribut de «tu» par l'intermédiaire du verbe.
- En 7, c'est un pronom relatif. C'est anaphorique, un instrument de reprise. En 8, «que» n'a aucune fonction syntaxique, mais il développe le contenu. Il introduit donc une proposition complétive comme en 6. C'est donc un outil de jonction.
- En 1, «que» peut être remplacé par «comme»: il a une valeur intensive et exclamative.
- En 2, nous pouvons le supprimer.

Valeur de «que»

Formes invariables

Adverbe exclamatif. Il a une valeur intensive.
(comme en 1)

Conjonction: ni fonction syntaxique, ni sens.
(6 et 8)

«Béquille» du subjonctif: le verbe est
soutenu par «que» qui est une sorte
d'adverbe qui n'a pas de sens (comme en 2).

Il appartient à un paradigme de flexion

Pronom qui marque la flexion en fonction
de complément (3, 5, 7) ou d'attribut (4).

LE VERBE (CH. 6, *LA GRAMMAIRE: MÉTHODE ET NOTIONS*)

Sur le plan morphologique,
le verbe subit la flexion.



- Mode:
- temps
- personne

Le mode signale l'appréciation que le locuteur porte sur l'événement qu'il relate.

Indicatif

Qui présente le fait comme vrai, constaté, constatable.

Subjonctif

Qui se borne à l'envisager, soit sous l'aspect logique, soit sous l'aspect psychologique.

Impératif (?)

Valeur modale d'ordre. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une construction de l'indicatif, les grammairiens ne le considèrent plus un mode.

conditionnel

Les grammairiens ont renoncé à en faire un mode, car il emploie des morphèmes de l'indicatif et il a des emplois parallèles à des formes d'indicatif.

Infinitif et participe

Il n'ont pas de valeur modale.

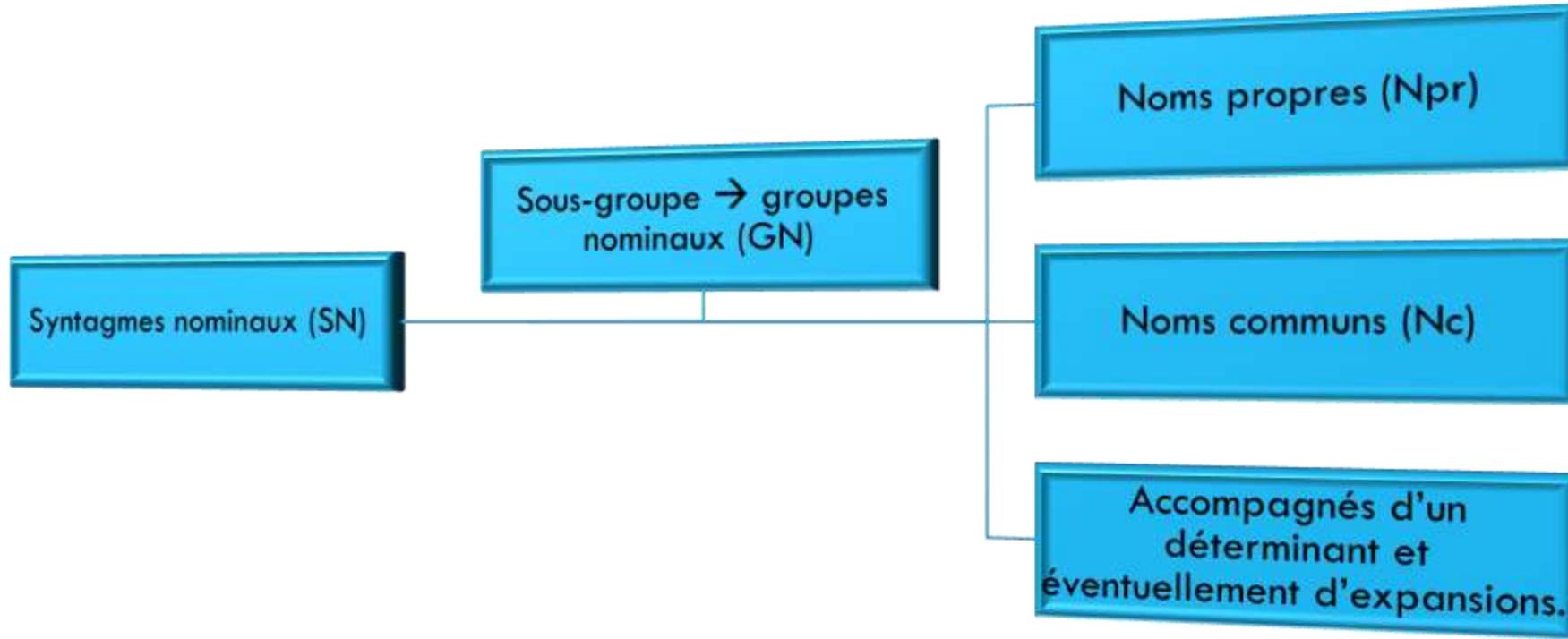
Sur le plan
syntaxique,
le verbe
présente 3
constructions:

Active: Je mange une pomme.

**Passive: La pomme est mangée
par Marie.**

Pronominale: Je me lave.

LE SUBSTANTIF ET LES ÉLÉMENTS DU GROUPE NOMINAL



LE NOM PROPRE

Critère
graphique

Ils prennent une
majuscule.

Critère morphologique

Ils échappent
partiellement à
la morphologie
du substantif, ne
donnent que
très rarement
naissance à des
dérivés (ex.
«napoléonien»).

Ils ne subissent
pas tous la
flexion en genre
(par exemple,
les patronymes).

Ne sont pas
sujets à la
flexion en
nombre, à moins
de prendre un
déterminant
(ex. «Les
Durands»).

Critère
syntaxique

Ils ne prennent
pas l'article,
sauf s'il est
lexicalisé (ex.
«La Garonne»).

Critère
sémantique

Ils n'ont pas de
sens, même s'ils
ont un contenu,
fait des
connotations
propres à
chacun de nous.

Plan pragmatique

Ils servent à désigner de manière précise.

En ce qui concerne les prénoms et les patronymes: ils servent à interpeller.

Deux pôles:

L'un où il est proche du pronom, et en particulier des déictiques.

L'autre où il est proche du nom commun, puisqu'il suffit de lui adjoindre un déterminant pour qu'il fonctionne comme lui: ex. «Le petit Pierre est venu / Notre Pierre est venu».

LE NOM COMMUN

**Critère
morphologique**

Il est sujet à la flexion en genre et en nombre.

**Critère
syntaxique**

La distribution du substantif est importante, puisqu'il doit être accompagné, au moins dans la fonction sujet, d'un déterminant, en dehors d'emplois ou d'expressions figées.

**Critère
sémantique**

Il renvoie à des objets que l'on peut regrouper en catégories.

LE GROUPE NOMINAL: LE RÔLE DES ADJECTIFS ET DES DÉTERMINANTS

- Ils suffisent à constituer avec le Nc un GN.
- Ils précèdent le substantif.
- Ils désignent globalement l'ensemble des unités auxquelles on se réfère.

déterminants

- Ils ne peuvent pas constituer avec le Nc un GN sans un déterminant.
- Ils peuvent le précéder ou le suivre.
- Ils précisent une propriété de chacun des éléments.

adjectifs

VALEUR SÉMANTIQUE

déterminant

- Il désigne globalement l'ensemble des unités auxquelles on se réfère.
- Remarquez la différence entre:
- « quelques enfants »
- « dix enfants » ou « mes enfants » ou « ces enfants ».
- Il actualise donc la référence.

adjectif

- Il précise une propriété de chacun des éléments.
- Exemples: « des enfants blonds »; « des cahiers jaunes », etc.
- Il indique donc une caractéristique des référents ainsi délimités.

déterminants

- Ce sont des indices grammaticaux qui n'ont pas de valeur lexicale (ils se bornent à indiquer quel type de prélèvement est opéré dans la classe des substantifs pour actualiser la référence).

Substantifs et adjectifs

- Ils ont un sens plein.
- Ils sont beaucoup utilisés pour former de nouveaux mots par « dérivation impropre ».

Dérivation impropre

- Le nouveau mot se crée en modifiant la classe grammaticale d'appartenance.
- Exemples:
- « j'ai acheté un pull bleu » / « le bleu est ma couleur préférée ».
- « Je regrette ne pas pouvoir partir avec toi » / «Pouvoir, c'est vouloir ».

ABSENCE DU DÉTERMINANT

- Si la règle générale nous impose l'emploi des déterminants dans le discours, cela n'était pas dans l'ancien français, où il était possible de ne pas utiliser un déterminant lorsque la référence n'avait pas besoin d'être actualisée.

- Aujourd'hui, il y a des cas où on peut remarquer l'absence du déterminant:

1) dans les proverbes;

2) lorsqu'un substantif renvoie à une substance, c'est-à-dire avec le nom de matière: « un bracelet en or »; « un banc en bois ». Ici, on renvoie à la matière en général et non pas à un type particulier. Relevez la différence entre « la peau **du** bœuf » et « la peau **de** bœuf ». Dans le premier cas, le renvoi est à la peau d'un bœuf particulier, alors que dans le deuxième à l'espèce en général.

Les pronoms

Catégorie « faussement évidente » pour le linguiste Dominique Maingueneau.

Il s'agit d'un ensemble très divers sur le plan syntaxique et sémantique.

Ils ne remplacent pas un nom, mais ils fonctionnent comme un GN.
Ils constituent une classe hétérogène.

Les pronoms sont divisés en diverses classes (possessifs, indéfinis...).

Ils peuvent être soumis à la flexion en nombre et en genre, mais aussi en fonction (par exemple, COD ou COI).

Le
pronom
personnel
peut être:

1) Un déictique: quand il s'articule directement sur la situation d'énonciation. Ex: « Je lui parle ».

2) Un anaphorique: quand il reprend une unité du contexte. Ex. « Marie est allée à Paris. Elle est partie hier soir. »

3) Un indicateur de personne: quand il se borne à indiquer la personne 3, de manière redondante par rapport à la flexion du verbe. Ex. « Il pleut ».

Les pronoms indéfinis

- Ils sont généralement anaphoriques et leur référence ne peut pas être identifiée sans un contexte: « Plusieurs (tous, certains, quelques-uns) sont venus ». « Plusieurs » qui? Par rapport à quoi? Il faut donc compléter: « J'ai invité tous mes amis. Plusieurs sont venus ».
- → Tout / tous → anaphore totale (« Tous sont venus »)
- → Plusieurs / Quelques-uns / Certains → anaphore partielle.

Pronoms relatifs et interrogatifs

- Ils ont plusieurs formes en commun mais présentent une distribution différente.
- Interrogatif: opposition animé / inanimé fondamentale. « qui » vs « que », « quoi ».
- Relatif: critère de la fonction fondamentale. « sujet » (qui) et « complément direct » ou « attribut » (que); « complément prépositionnel » → animé: « l'ami à qui / auquel je pense »; inanimé: « la chaise sur laquelle je suis assis »; « les choses à quoi je pense ».

LES MOTS INVARIABLES

prépositions

Elles aident à construire un groupe.

Elles prennent souvent la fonction de complément de phrase.

Elles présentent une valeur sémantique décisive pour marquer le lieu, le temps, la cause, etc.

conjonctions

Elles servent à construire des phrases complexes par enchaînement de propositions. On distingue les conjonctions de subordination qui ont un fonctionnement analogue à celui des prépositions, sauf qu'au lieu de construire un GN, elles construisent une proposition subordonnée.

Les conjonctions de coordination relient deux propositions, deux noms ou deux adjectifs sur un plan d'égalité.

Les adverbes

Sur le plan morphologique, il s'agit d'une catégorie hétéroclite.
Certains sont des dérivés formés sur la base féminine de l'adjectif à partir du suffixe « -ment ». Ex. « lente-ment »; « intelligente-ment ».

D'autres sont des mots simples:

- Hier
 - là.
-

D'autres sont des lexies:

- Tout à coup

D'autres encore sont d'anciens adjectifs devenus adverbes par conversion. Ex: « fort » (« elle parle fort »), « vite » (« elle est vite arrivée »), etc.

PLAN SYNTAXIQUE

Adverbes dépendants

Ils sont adjoints à une autre unité, essentiellement le verbe et l'adjectif:

- Elle parle fort.
- Elle est très intelligente.

Adverbes autonomes

Ce sont les adverbes de phrases. Ils sont repérable du fait qu'on peut les supprimer et surtout les déplacer, à la manière des compléments de phrase:

- Là-bas, passe une voiture / Une voiture passe là-bas.
- Heureusement, il est parti. / Il est parti, heureusement!

La phrase et les types de phrases

Qu'est-ce qu'une phrase ?

Les énoncés sont formés de phrases. Les phrases sont des suites de mots ordonnés d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens. Ainsi :

Les nuages courent dans le ciel

est une phrase.

Dans la langue parlée, les phrases sont caractérisées aussi par une intonation particulière, une mélodie et, dans la langue écrite, elles sont délimitées par des signes de ponctuation (point, point-virgule, point d'interrogation, d'exclamation, ou parfois simple virgule).

Les modes de communication et les types de phrases

Quand on fait savoir simplement quelque chose à quelqu'un, quand on énonce ou déclare sa pensée, quand on exprime une idée, on fait une phrase **déclarative** : *Pierre est venu te voir ce matin.*



Quand on veut obtenir un renseignement de quelqu'un en lui posant une question, on fait une phrase **interrogative** : *Pierre est-il venu te voir ce matin ?*



Quand on veut que quelqu'un agisse de telle ou telle manière, quand on veut lui donner un ordre, lui adresser une prière, on fait une phrase **impérative** : *Viens tout de suite me voir !*



Quand on exprime un sentiment vif (indignation, surprise, admiration, etc.), on fait une phrase **exclamative** : *Ce spectacle est étonnant !*

Les formes de phrases

Chacun des quatre types qui viennent d'être indiqués peut lui-même se présenter sous plusieurs formes : une phrase est affirmative (ou négative), active (ou passive), emphatique (ou neutre).

Forme affirmative	Type
<i>L'électricien a réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>L'électricien a-t-il réparé le poste ?</i>	interrogatif
<i>Répare le poste !</i>	impératif
<i>Comme c'est curieux !</i>	exclamatif
Forme négative	Type
<i>L'électricien n'a pas réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>L'électricien n'a-t-il pas réparé le poste ?</i>	interrogatif
<i>Ne répare pas le poste !</i>	impératif
<i>Ce n'est pas vrai !</i>	exclamatif

Forme active	Type
<i>L'électricien a réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>L'électricien a-t-il réparé le poste ?</i>	interrogatif
<i>Que cette preuve vous convainque !</i>	impératif
<i>On a enfin obtenu satisfaction !</i>	exclamatif
Forme passive	Type
<i>Le poste a été réparé par l'électricien.</i>	déclaratif
<i>Le poste a-t-il été réparé par l'électricien ?</i>	interrogatif
<i>Soyez convaincu par cette preuve !</i>	impératif
<i>Satisfaction est enfin obtenue !</i>	exclamatif

Ces deux formes, active et passive, s'opposent l'une à l'autre une phrase ne peut être qu'active ou passive.

Forme emphatique (ou d'insistance)	Type
<i>L'électricien, lui, a réparé le poste.</i>	déclaratif
<i>Le poste, l'électricien l'a-t-il réparé ?</i>	interrogatif
<i>Vous, racontez-moi cela !</i>	impératif
<i>Ça, c'est extraordinaire !</i>	exclamatif

Quand une phrase n'est pas emphatique, elle est neutre, comme dans les deux tableaux précédents.

La structure de la phrase

Une phrase ne se définit pas par sa longueur, par le nombre de ses mots, mais par les éléments qui la constituent, par les relations qu'ils ont entre eux, c'est-à-dire par sa **structure**.

Ex. *Le célèbre explorateur partir chasser le lion en Afrique.*

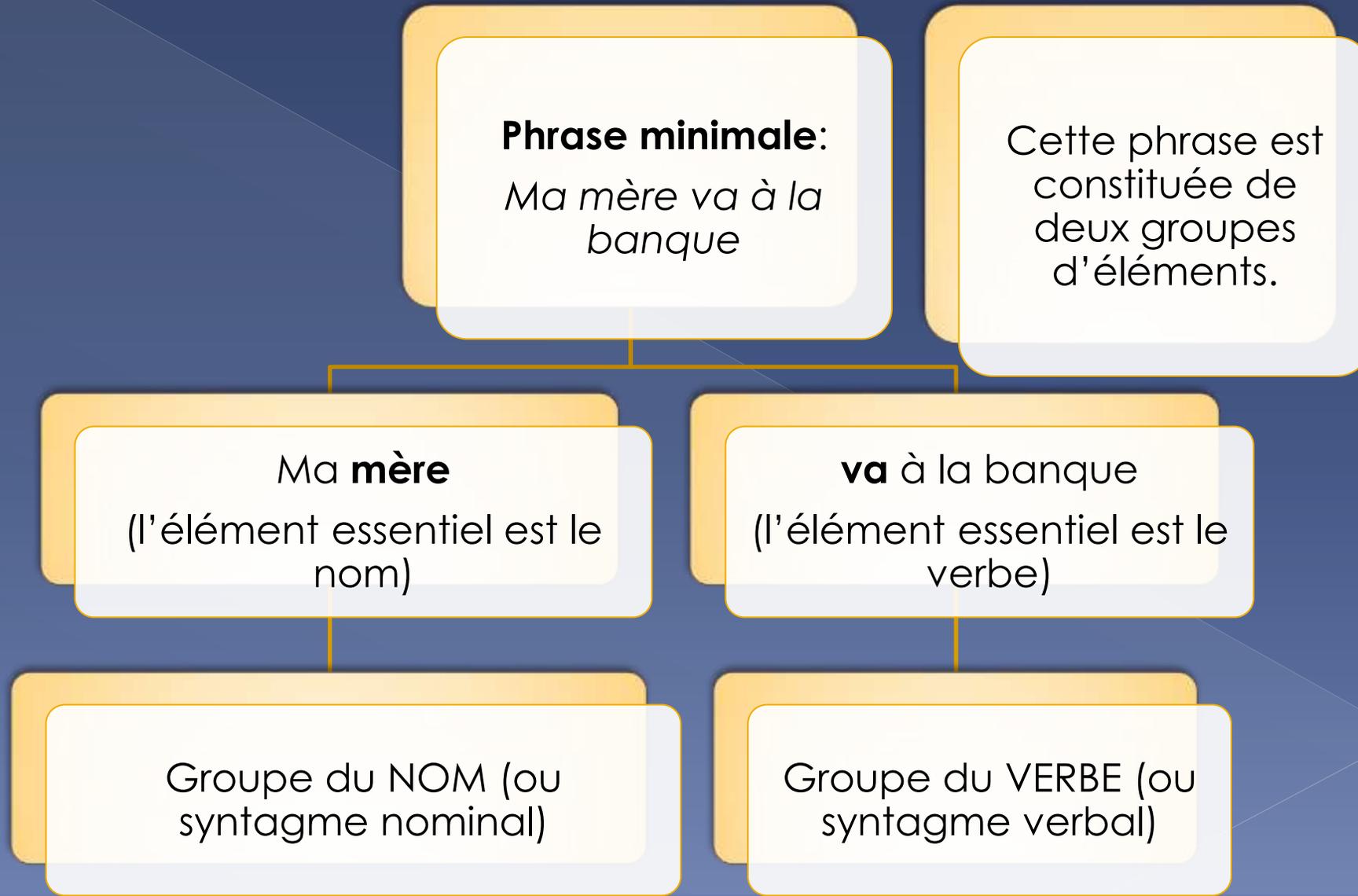
On peut supprimer certains éléments de cette phrase sans qu'elle cesse pour cela d'être compréhensible.

Si on essaie ainsi de supprimer tous les éléments qui ne sont pas absolument indispensables pour qu'il subsiste une phrase, il ne restera finalement que les éléments suivant:
L'explorateur partit, c'est-à-dire la **PHRASE MINIMALE**.

Définition de **PHRASE MINIMALE**:

Une phrase à laquelle on ne peut ainsi plus rien retrancher (car autrement elle cesse d'être une phrase).

Les constituants fondamentaux de la phrase



La phrase

Nous pensons et nous parlons, non pas par mots séparés, mais par assemblages de mots, logiquement et grammaticalement organisés: c'est-à-dire une PHRASE.

La phrase est:
a) simple;
ou
b) composée.

La proposition

La phrase simple comprend un *seul verbe*: elle forme, dans le langage, l'assemblage logique de mots le plus simple exprimant un sens complet.

La proposition se rapporte directement ou indirectement à un *verbe*, base de l'ensemble et au moyen duquel on exprime un fait, un jugement, une volonté, une sensation, un sentiment, etc.

Ex. *Nous sommes sortis avec nos amis.*

La phrase composée

Tandis que dans la phrase simple, on n'a qu'un *seul verbe*, dans la phrase composée, on a *plusieurs verbes* dont chacun est la base d'une proposition distincte.

Ex. *Je crois* que *tu es très sympa*.
(2 prop.)

Les espèces de propositions

Proposition indépendante

- C'est la proposition qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend. Ex. *Marie mange un sandwich.*

Proposition principale

- C'est la proposition qui a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions. Ex. **David écrit un mèl à Marie pour lui raconter ce qui s'est passé hier au stade.**

Proposition subordonnée

- C'est la proposition qui dans la dépendance d'une autre proposition. Ex. *David écrit un mèl à Marie **pour lui raconter / ce qui s'est passé hier au stade*** → Dans cette phrase la première subordonnée est principale par rapport à la seconde.